

Réf: Dossier 287674

Avis de constitution

SOCIETE « PALM KERNEL CORPORATION » en abrégé « PKC »

Siège Divo, Konankro, Lot NEANT, Ilot NEANT

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 22/11/2023, reçus par Me VERONIQUE WILLIAMS, et enregistrés au CEPICI le 19/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PALM KERNEL CORPORATION »

en abrégé « PKC »

Objet : - achat de régimes, de noix d'amandes et de palme,
- production et commercialisation d'huile de palme brute, d'huile de palmiste, d'huile de coprah et de soja,
- toutes activités à liées l'agro-alimentaire et bien autres,
- et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à tous objet similaires

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Divo, Konankro, Lot NEANT, Ilot NEANT

Dirigeant(s) M FAKHRI KARIM ALLAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-DIV-01-2024-B13-00004 du 26/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2024 du 26/02/2024

